

Roms en France

Tout en bas de l'échelle

Citoyens européens, les Roms arrivés en France vivent dans des conditions de plus en plus difficiles. Cette situation est la conséquence directe d'un choix politique assumé par l'actuel gouvernement.

Dossier réalisé par Jacques Duplessy. Photos Steven Wassenaar

Nous devons mettre un terme aux implantations sauvages de campements roms. Ils constituent des zones de non-droit qu'on ne peut tolérer en France », martelait Nicolas Sarkozy lors de son discours de Grenoble le 30 juillet 2010. « Dans les trois mois, je veux qu'au moins la moitié des implantations sauvages de ce type aient disparu du territoire français », avait encore indiqué le Président. Dix-huit mois plus tard, rien n'a réellement changé. Selon le ministère de l'Intérieur, trois quarts des campements illicites de Roms auraient pourtant été démantelés. « Faux », affirment les associations pour lesquelles leur nombre serait identique à 2010. « Le nombre de Roms n'a pas varié, mais ils sont traités plus durement », assure Jean-François Corty, directeur des missions France de Médecins du Monde.

Le discours de Grenoble a permis d'occuper le terrain sur les thèmes fétiches de la majorité que sont la sécurité et l'immigration. Le « débat » sur l'identité nationale enterré début 2010 par le Premier ministre avait été un échec. Pointer du doigt les Gens du voyage et les Roms était l'occasion de reprendre la main quelques mois plus tard. Dénoncé vigoureusement par la gauche et de nombreuses associations d'aide aux

migrants, le discours musclé de Nicolas Sarkozy avait provoqué des réactions indignées jusque dans sa majorité. Plusieurs évêques étaient aussi intervenus dès le mois d'août pour demander le respect de la dignité de la population Rom. Au même moment, le pape Benoît XVI avait appelé à « accueillir les légitimes diversités humaines, comme le demande Jésus à tous les chrétiens ». La Commission européenne avait quant à elle rappelé la France à l'ordre pour avoir stigmatisé une « communauté ethnique ». « Le discours de Grenoble n'a pas marqué le début du ciblage des Roms par le gouvernement, explique cependant Stéphane Lévêque, directeur de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT). Il l'a officialisé. Il en a fait un vecteur de communication. » Pour preuve, la circulaire de « lutte contre les campements illicites » destinée aux préfets date du 24 juin 2010. Soit plus d'un mois avant le discours du Président. Mais un fait divers permet alors au gouvernement de faire un coup médiatique. Le 15 juillet, un homme des Gens du voyage est tué par un gendarme dans des circonstances troubles. Ses proches attaquent la gendarmerie de Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Quelques jours plus tard, Nicolas

« Le discours de Grenoble n'a pas marqué le début du ciblage des Roms par le gouvernement, il l'a officialisé. »

Sarkozy convoque une réunion à l'Élysée « sur les Roms et les Gens du voyage ». « Un vrai virage ethnique de la politique gouvernementale », analyse Stéphane Lévêque. Et un amalgame pour stigmatiser deux groupes distincts. Les premiers sont originaires principalement de Roumanie et de Bulgarie, et sont très majoritairement sédentaires. Les Gens du voyage sont des Français de longue date ayant souvent un mode de vie itinérant.

Pour conduire sa politique, le gouvernement introduit donc dans la loi sur la sécurité intérieure Loppsi 2 un arsenal répressif concernant les Roms et les Gens du voyage. « Ils sont des boucs émissaires qui justifient des lois liberticides, met en garde Stéphane Lévêque. La question des Roms est un laboratoire juridique pour la politique sécuritaire du gouvernement. » Pour faciliter les expulsions, Nicolas Sarkozy promettait que « la décision d'évacuer les campements sera[it] prise sous la seule responsabilité des pré-





Retrouvez sur
Temoignage
chretien.fr
 notre dossier sur les Roms.

fets ». Autre disposition, la possibilité pour un préfet de procéder à l'évacuation forcée de terrains occupés illégalement sans demander l'avis du propriétaire. Mais le Conseil constitutionnel en a décidé autrement. En censurant l'article qui instaurait la seule responsabilité du préfet, les sages ont rappelé que le fait pour l'autorité administrative de prendre des mesures restreignant la liberté d'aller et de venir doit être « proportionné » au trouble représenté. Pour le Conseil, ces dispositions qui « permettent de procéder dans l'urgence, à toute époque de l'année, à l'évacuation, sans considération de la situation personnelle ou familiale, de personnes défavorisées et ne disposant pas d'un logement décent » sont disproportionnées par rapport au trouble à l'ordre public que constitue un bidonville de Roms, même illégalement implanté. Pour autant, le durcissement de la loi et du discours présidentiel a des effets bien réels : harcèlement administratif, policier... « Le pli est pris qu'on peut se permettre beaucoup de chose avec cette population, dénonce Stéphane Lévêque. Car le signal vient du plus haut sommet de l'État. »

Le nombre de Roms citoyens roumains et bulgares en France est estimé entre 15 et 20000 par la FNASAT, dont un peu moins de 5000 en Seine-Saint-Denis. « *Les Roms viennent en France en raison de la mutation économique dans les zones rurales*, explique Stéphane Lévêque. *Leurs maigres revenus provenant d'activités informelles en France sont toujours supérieurs à ceux qu'ils pourraient obtenir chez eux. Ce sont des citoyens européens : il faut passer de la répression à l'insertion.* » Mais les obstacles s'accumulent pour envisager leur intégration. Beaucoup logent dans des bidonvilles. Comment en sortir lorsqu'on a très difficilement accès au travail ? Roumanie et Bulgarie font l'objet de « mesures transitoires » au sein de l'Union européenne qui limitent l'accès à l'emploi de leurs citoyens jusqu'au 1^{er} janvier 2014. En France, 150 « métiers en tension » leur étaient ouverts jusqu'à la réduction de moitié de cette liste par le ministre de l'Intérieur en juillet. De plus, un patron doit s'acquitter de 900 € minimum « de taxe des employeurs de ressortissants étrangers ». Autre possibilité pour travailler légalement : devenir auto-entrepreneur. Dominique Rameau,

curé d'Ivry-Sur-Seine, a accompagné trois Roms vers l'emploi. L'une fait des ménages, le second propose des menus travaux (bricolage, jardinage, courses...) et le troisième se prépare à devenir vendeur ambulant sur les marchés. La scolarisation des enfants est souvent un problème. Et pas seulement de la part des familles. « *Les enfants roms souffrent de discrimination à l'école*, rapporte Stéphane Lévêque. *Certains directeurs les refusent. C'est illégal. Sans un réseau militant autour d'eux, peu ont la chance d'y aller.* » Un fait confirmé par Patricia Oreste, directrice d'une école primaire de Bobigny (Seine-Saint-Denis) : « *L'inspecteur d'Académie est venu me proposer d'accueillir des enfants roms que l'école du secteur ne voulait pas prendre. Ce que j'ai fait bien volontiers.* » Certaines mairies refusent les inscriptions dans le primaire et le ramassage des ordures dans les bidonvilles pour ne pas entériner leur présence sur le territoire. Enfin, les expulsions continues les fragilisent.

Les Roms sont aujourd'hui les otages d'une politique du chiffre en matière d'immigration. Ils sont des cibles faciles pour aug-

menter le nombre de reconduites à la frontière. On estime qu'un tiers des 33 000 expulsions du territoire national (chiffre 2011 du ministère de l'Intérieur) les concernent. Or, ces citoyens européens peuvent revenir librement en France après leur expulsion ou leur départ volontaire, qui est accompagné d'une « aide au retour humanitaire » de 300 €. Toutefois, un projet de loi du député UMP Jean-Paul Garraud soutenu par le gouvernement prévoit une peine complémentaire d'interdiction du territoire pour les Roms expulsés. Elle devait être examinée le 1^{er} mars par l'Assemblée nationale, mais ne devrait pas aboutir avant la clôture de la session parlementaire le 7. L'insertion est pourtant possible. Alors que le modèle allemand est volontiers mis en avant par la majorité, une action d'Angela Merkel est rarement citée: elle a intégré et naturalisé 70 000 Roms sur les 120 000 que compte le pays. En France, certaines collectivités locales font des efforts. La société civile se mobilise. Mais les préfets contrecarrent souvent les programmes d'insertion ou de santé en fragilisant ces populations par des expulsions fréquentes. Les collectivités plus accueillantes craignent aussi les appels d'air et la concentration de bidonvilles dans leur commune ou leur département. Quelques « villages d'insertion » ont été créés. Il s'agit de campements de mobiles homes où les Roms sont censés apprendre à s'insérer. « Pourquoi faire une politique ethnique ? s'insurge Stéphane Lévêque. Pourquoi les mettre à l'écart du droit commun ? Le vrai problème, c'est l'accès au travail. Les villages d'insertion sont une fausse bonne idée. Mais c'est toujours mieux que les expulsions et leurs cortèges de pelleteuses. » ■



L'accès à l'eau dans les camps est toujours problématique.

témoignage chrétien n° 3482 du 1^{er} mars 2012

Reportage Un bidonville made in France

À Ivry-sur-Seine, des Roms vivent dans un véritable bidonville. Des associations et la mairie tentent de leur venir en aide. Mais la situation n'est pas simple.

Bonjour Mickaela! Ça va bien? » Dans ce bidonville d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) abritant plus de 200 Roms, Rachel Lalande connaît les prénoms de tout le monde. Un attroupement se forme autour de la militante du Collectif de soutien aux Roumains d'Ivry. « Alors, le tribunal? » interrogent les familles. Le mot est sur toutes les bouches. Le matin même, elle accompagnait leurs avocats, avec d'autres militants, pour plaider contre la demande d'expulsion du propriétaire du terrain, l'Assistance publique. Elle a peu dormi. Toute la nuit, ils ont finalisé le dossier pour le tribunal administratif. Le juge a demandé un complément aux dossiers des deux parties. D'ici quelques jours, ils devraient être fixés.

La soixantaine de cabanes faites de bric et de broc est installée sur une friche des Hôpitaux de Paris bordée par une cité HLM et la voie ferrée. Les Roms ont élu domicile ici depuis un an. Les premiers sont arrivés après l'incendie

de leur campement précédent. Un homme, handicapé, était mort brûlé vif deux jours avant Noël. Émues, la mairie et des associations se sont mobilisées pour leur venir en aide. Yves Lorient, représentant du Mrap dans le collectif, raconte: « L'incendie, ça a été l'électrochoc. Avant on ne les connaissait pas. Ils vivaient fermés sur eux-mêmes. On s'est fait confiance et une solidarité s'est créée. » Rachel est arrivée dans le collectif par son association de parents d'élève, la FCPE. « Autour de la table, on trouve des cocos et des cathos », sourit-elle. Il y a le Mrap, la Ligue des droits de l'homme (LDH), le curé, le secrétaire de section du Parti communiste, la FCPE et d'autres associations encore. Une élue municipale assiste aux rencontres, même si la mairie n'est pas

formellement membre. Pour Dominique Rameau, le curé d'Ivry, cet engagement des chrétiens s'imposait. « J'ai été sensibilisé à la situation des Roms par des militants de la LDH lorsque j'étais curé à Bonneuil. Et je me

« On s'est fait confiance et une solidarité s'est créée. »

suis engagé à leur côté. À Ivry, il était logique de continuer. » Le Conseil pastoral de secteur des paroisses d'Ivry a organisé une soirée d'information et a fait connaître des familles roms à la communauté chrétienne. Aujourd'hui, une dizaine de paroissiens participent aux actions du collectif. Et les paroisses sont généreuses quand un appel est lancé, comme pour la collecte de livres pour Noël ou de fonds pour aider au coût de chauffage lors de la vague de froid. Les Roms voient d'un bon œil l'engagement du prêtre. « Je suis toujours très bien accueilli. Ils sont chrétiens orthodoxes très majoritairement, explique le P. Rameau. Ils ont une forte demande spirituelle. » À leur demande, il a célébré plusieurs baptêmes. Et récemment, une cérémonie en mémoire de l'homme décédé il y a un an a été organisée.

Tous les membres du collectif se sont démenés pour leur donner des conditions de vie décentes. La mairie fournit les sacs poubelles et assure le ramassage des ordures. Deux points d'eau ont été installés. Des

Le camp d'Ivry-sur-Seine.



toilettes chimiques ont été fournies. « *Mais la propreté laisse à désirer, on envisage de créer des toilettes sèches* », explique Rachel. 12 000 € ont été collectés en un an grâce à l'organisation de soirées festives et des appels aux dons. Deux tiers de cette somme a servi pour des frais de santé et de scolarité. Le reste à des aides pour l'équipement du campement. Les Roms rivalisent d'inventivité pour construire leurs cabanes. Les planches, palettes, portes et fenêtres sont récupérés dans des bennes de chantier. Des bâches et des tapis assurent l'isolation. Sur sa cabane entièrement tapissée de moquette rouge, un des habitants a accroché une esquisse d'architecte montrant un splendide projet immobilier. « *C'est ici, dit-il en riant. C'est un château, non ?* » Rachel rigole. « *Ils gardent le sens de l'humour malgré leurs conditions de vie. C'est souvent très gai ici.* »

Les poubelles fournissent l'ameublement : canapés, matelas, meubles de cuisine. Et on trouve de tout. Dans une baraque trône une télévision de plus d'un mètre cinquante de diagonale posé sur un immense caisson acoustique. Un modèle de luxe des années 1990. Il y a aussi la déco souvent surprenante : un de ces tableaux représentant une chute d'eau multicolore que l'on trouve dans les restaurants chinois, des fleurs en plastique ou des posters récupé-

rés ça et là. Des petits groupes électrogènes disséminés dans le camp fournissent un peu d'électricité. Le chauffage est assuré par des poêles à pétrole, en métal ou en brique. La cheminée est faite avec un panneau de signalisation. Malgré les -12°C à l'extérieur, les cabanes sont surchauffées.

Les enfants en âge d'aller à l'école primaire sont tous scolarisés. Pour cela, il a fallu négocier avec le rectorat l'ouverture d'une

« Je lave une machine par jour pour le camp, pour que les enfants soient propres à l'école. »

troisième classe d'insertion (Clin). Plus exactement le dédoublement d'une des deux classes existantes, « *car le rectorat ne voulait pas entendre parler d'ouverture de classe* », explique Rachel. Elle est aussi une des lingères du camp. « *Je lave une machine par jour pour le camp. D'autres font comme moi. Sinon comment les enfants pourraient aller propres à l'école ?* » « *Quand ils sont arrivés, les Roms n'avaient plus rien, se souvient la militante. Tout avait brûlé. Il a fallu refaire les dossiers médicaux, les papiers d'identité.* » Seul un quart reçoit l'Aide médicale d'État (AME) auquel ils ont droit. Aucun des habitants du bidonville n'a de travail fixe. La plupart vivent en revendant ce qu'ils trouvent dans les poubelles dans les marchés de la misère. D'autres font la manche dans le métro. Quelques-uns ont des « plans » pour décharger des camions de matériel ou de déménagement. Les bénévoles sont

peu diserts lorsqu'on aborde la question de la délinquance. Rachel reconnaît que quelques Roms du camp ont eu des problèmes avec la justice. Des vols, des portefeuilles dérobés ont conduit quelques personnes en prison. « *Mais c'est une toute petite minorité, minimise Rachel. Il y a des moutons noirs partout...* »

Récemment, deux autres groupes, chassés de leur campement précédent, sont venus s'installer sur ce grand terrain. Au grand dam des associations et de la mairie. « *Ivry est une ville d'accueil, explique-t-on au cabinet du maire, Pierre Gosnat (PC). Nous faisons beaucoup pour les populations en grande fragilité. Mais on ne veut pas conforter un bidonville à cet endroit à long terme.* » La mairie estime qu'il y a environ 500 Roms à Ivry, répartis dans plus de cinq campements, sur un total de 1 500 dans le Val-de-Marne. Elle dénonce la seule réponse concrète de l'État : « *les expulsions qui ne font qu'aggraver les choses* ». « *Nous avons mis un an pour voir le préfet au sujet des Roms ! La ville seule ne peut rien faire.* » Le cabinet du maire reconnaît volontiers que « *la situation est compliquée* ». « *Nous sommes pris dans les contradictions de la population : certains nous reprochent de ne pas en faire assez, d'autres de leur venir en aide.* » Le curé a le même souci. « *Je sais que certains râlent dans la communauté. Mais personne n'est jamais venu me le dire. Le pape et les évêques ont eu une position claire. Ça aide.* » ■



« L'État fait tout pour leur pourrir la vie »

Pour Jean-François Corty, directeur des missions France de Médecins du Monde, la politique de l'État vis-à-vis des Roms conduit à une impasse humanitaire.

TC : Comment évolue la situation des Roms en France ?

Jean-François Corty : On assiste à une sur-précarisation des Roms depuis l'installation de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur en 2002. Il y a une multiplication des expulsions de leurs lieux de vie et du territoire français. Il n'est pas rare de voir maintenant des familles qui doivent changer trois fois de logement en un mois ! Les préfets font tout pour qu'ils quittent leur département pour leurs statistiques. La politique sécuritaire actuelle justifie aussi un racisme ordinaire. Il n'est plus rare que des riverains s'en prennent à nos équipes : « *Vous soignez ces chiens, pourquoi ?* » Médecins du Monde a déposé une procédure au Conseil de l'Europe pour faire condamner la France sur la manière dont elle traite les Roms. Elle est toujours en cours d'examen.

Constatez-vous des disparités de traitement selon les régions ?

Actuellement, un des gros points noirs est Marseille. Les camps ont quasiment disparu. Mais les familles vivent maintenant sur le trottoir ou sous les ponts à la sortie de la ville. Les policiers nous disent : « *Ne distribuez pas de tentes car nous les casserons immédiatement.* » On s'en prend même aux acteurs humanitaires. Un tel comportement fait hurler les gouvernements si ça se passe au Darfour (Soudan). Ici l'État français fait la même chose. Nous allons saisir le Défenseur des droits, Dominique Baudis, pour ces comportements qui mettent des gens en danger de mort. Mais il y a aussi des municipalités et des conseils généraux qui essaient de faire des choses. En Seine-Saint-Denis ou à Ivry-sur-Seine.

« Les méthodes employées par la police sont de plus en plus violentes pour les dissuader de rester en France. »



Deux tiers des enfants des camps roms ne sont pas suivis médicalement.

Y a-t-il une intensification du harcèlement ?

Indéniablement. D'une manière générale, l'État fait tout pour leur pourrir la vie. Les méthodes employées par la police sont de plus en plus violentes. On casse leurs abris. On les fait changer de lieux de vie pour briser aussi leurs réseaux de solidarité. Il y a une intimidation policière permanente. Les familles roms s'isolent de plus en plus pour être plus discrètes. Se déplacer est pour eux de plus en plus difficile. Nos soignants constatent des conséquences psychologiques de ces mauvais traitements, notamment chez les enfants.

Vous enregistrez donc des répercussions en termes de santé ?

Il y a des chiffres qui ne trompent pas. L'espérance de vie des Roms est inférieure de dix ans à la moyenne de la population nationale.

Une femme sur deux n'est pas suivie pendant sa grossesse. Deux tiers des enfants ne sont pas suivis en Protection maternelle et infantile. Les Roms diffèrent de plus en plus les soins. Près de la moitié de ceux qui consultent ont des pathologies qui nécessitent plus de six mois de traitement. Ils ne viennent pas pour des bobos. Il y en a maintenant qui ont faim.

À Marseille, nos équipes ont vu des mères diluer du coca dans le biberon, faute de lait. On constate des difficultés pour accéder à l'eau potable dans les campements. Nous sommes aussi inquiets par l'éventualité de retour d'épidémies. Il y a eu l'année dernière 15 000 cas de rougeole en France. Médecins du Monde devait vacciner 900 Roms sur Paris et Marseille. Nous avons demandé aux préfets de différer les expulsions pour permettre cette campagne de vaccination. Finalement, nous n'avons vacciné que 200 personnes et seules 50 ont eu le rappel. Il y a une tension entre les exigences de santé publique et la politique sécuritaire du gouvernement. C'est une situation assez classique pour une ONG : une situation d'urgence sanitaire dans un contexte hostile. Cela ressemble malheureusement de plus en plus à nos missions d'urgence à l'international.

On entend souvent que les Roms viennent se faire soigner en France, est-ce exact ?

C'est un mythe. Les Roms n'arrivent pas malades. Nos études montrent que seulement 6 % d'entre eux viennent pour se faire soigner en France. Les raisons de la migration sont économiques. C'est la précarité de leurs conditions de vie qui les rend malades. ■